



Date de début (réservé à la nouvelle banque) :/...../..... - Date du transfert¹ :/...../.....

Le/la soussigné-e, titulaire des comptes à **vue particuliers** suivants :

BE□□ □□□□ □□□□ □□□□ auprès de la **nouvelle** banque

au nom de : (conformément au libellé complet de ce compte à vue)

BE□□ □□□□ □□□□ □□□□ auprès de la banque **précédente**

au nom de : (conformément au libellé complet de ce compte à vue)

demande à la nouvelle banque et à la banque précédente de mettre en œuvre le service de mobilité interbancaire auprès de la banque précédente pour le compte à vue précité conformément au Règlement relatif au Service de mobilité interbancaire.

1. Instructions Service de mobilité interbancaire (cochez une option) :

- Transfert de tous les ordres de paiement² **avec** clôture du compte à vue précédent³
- Transfert de tous les ordres de paiement² **sans** clôture du compte à vue précédent
- Clôture du compte à vue précédent³

2. Informations à fournir dans le cadre du service de mobilité interbancaire⁴ :

A. Informations à fournir : La nouvelle banque informera du nouveau numéro de compte les créancier-ère-s de domiciliations et les donneur-se-s d'ordre des virements entrants récurrents.

Si le/la titulaire du compte souhaite que la banque n'informe **pas** ces parties, il/elle peut cocher l'une des ou les deux cases ci-dessous :

- Les créancier-ère-s de domiciliations ne doivent **pas** être informé-e-s.
- Les donneur-se-s d'ordre de virements entrants récurrents ne doivent **pas** être informé-e-s.

Le/la titulaire du compte déclare qu'il/elle informera dans ce cas lui/elle-même ces parties.

B. Suivi de ces informations : le/la titulaire du compte est informé-e de manière standard par courriel. S'il ou si elle souhaite être informé-e par lettre, il/elle doit cocher cette case :

Pour pouvoir prester le service demandé par le/la soussigné-e, il est nécessaire que l'ancienne banque et la nouvelle banque traitent les données personnelles du/de la soussigné-e.

Le/la soussigné-e confirme avoir reçu un exemplaire du Règlement relatif au Service de mobilité interbancaire, en avoir pris connaissance et déclare être d'accord quant à son application.

Fait en deux exemplaires à..... le

Titulaire(s) des comptes		Signature(s) nouveau compte à vue	Signature(s) compte à vue précédent
Nom	Prénom		

1 A compléter facultativement par le/la titulaire : la date de transfert souhaitée devra se situer dans le futur entre 10 jours ouvrables bancaires et un mois suivant la réception par la nouvelle banque.
2 Le service de mobilité interbancaire porte sur les types d'ordres de paiement suivants : ordres permanents, virements avec date mémo, domiciliations, virements entrants récurrents.
3 Le choix de la clôture du compte précédent suppose le cas échéant le transfert sur le nouveau compte bancaire du solde positif résiduel. Le/la titulaire donne explicitement mandat à la nouvelle banque de payer, à première demande de la banque précédente, via le nouveau compte à vue, les dépenses effectuées à l'aide de la (des) carte(s) de crédit attachée(s) au compte à vue précédent.
4 Uniquement possible pour le transfert de tous les ordres de paiement.